

## LA MRC DE CHARLEVOIX-EST ACCORDE PLUS DE 57 500 \$ EN SUBVENTION SUR SON TERRITOIRE

**Clermont, le 4 avril 2019** – La MRC de Charlevoix-Est est heureuse de contribuer à soutenir le développement de trois entreprises de son territoire, soit Forêt Coupe inc., MaudeHairdresser et Magasin Coop Baie-Ste-Catherine, via des aides financières totalisant un peu plus de 57 500 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) et du Fonds de développement des territoires (FDT).

L'entreprise Forêt Coupe inc. aussi connue sous le nom de Cèdréco se voit remettre une aide financière qui pourra atteindre 55 035 \$ issue du FRCN et du FDT.

Le projet, qui consiste en l'acquisition d'équipement spécialisé dans la transformation du bois, la construction d'un bâtiment de séchage et la mise à niveau d'un bâtiment de teinture, viendra consolider six emplois dans la région en plus d'en créer deux nouveaux. Ce projet d'expansion permettra à l'entreprise d'accroître la qualité de ses produits et ainsi prendre une plus grande part du marché régional du bois d'œuvre.

Le développement de la filière du bois est une des six cibles prioritaires par le conseil des maires de la MRC de Charlevoix-Est dans sa vision de développement économique et l'octroi de subventions.

« Le bois représente le matériel du futur. Cette ressource renouvelable est beaucoup plus écologique à transformer que d'autres matériaux répondant au même besoin. Cèdréco démontre un grand respect de l'environnement et de la forêt », mentionne le préfet, M. Sylvain Tremblay.

Lors de la dernière séance du conseil des maires, la MRC de Charlevoix-Est a aussi accordé des aides financières à une jeune entrepreneure, MaudeHairdresser, ainsi qu'à Magasin Coop Baie-Ste-Catherine d'un montant maximal de 1 000 \$ et 1 468 \$ provenant du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN).

« L'industrie du bois a toujours tenu un rôle important dans le développement de la Capitale-Nationale. Je me réjouis de ce soutien accordé à l'entreprise *Forêt Coupe inc.* puisque ceci lui permettra d'accroître la qualité des produits et se positionner favorablement sur le marché du bois d'œuvre. Il est primordial de préserver notre économie locale en posant des gestes concrets. »

*Geneviève Guilbault, vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale*

« La région de Charlevoix fait encore preuve d'innovation dans le domaine de la transformation du bois. Le soutien offert par notre gouvernement par l'entremise du FRCN et du FDT permettra l'acquisition d'équipement spécialisé et consolidera ainsi des emplois en plus d'en créer de nouveaux. »

*Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré*

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2017 à 2022, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est dispose d'une enveloppe de 1 820 229 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

Le projet de l'entreprise Forêt Coupe inc. a été financé dans le cadre d'une entente conclue entre la MRC de Charlevoix-Est et le Secrétariat à la Capitale-Nationale lui donnant accès au Fonds de développement des territoires (FDT). Ce fonds a été mis en place pour soutenir les MRC dans leurs compétences en développement local et régional.

Ces projets ont bénéficié du soutien du service de développement économique de la MRC de Charlevoix-Est, Mission développement Charlevoix.

- 30 -

**Source :**

Service des communications  
418 439.3947

**Information aux médias :**

Sylvain Tremblay  
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est  
418 633.6878  
[sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca](mailto:sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca)